

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : MC SAUSSAC, M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE (proc de C HADDAD), A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, JY MEYER (proc de P GAILLARD), I NGUYEN, B PERRUSSET, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), MF TASTEVIN, JF DURAND, L JOFFRE, B LADRAY, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, D BERAL, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, MF MARTIN (proc de P ROUX), J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER (proc de F SOULAVIE), A ROUSSET (proc de M CEYSSON), B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIELHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers  
En exercice : 52  
Présents : 34  
Procurations : 9  
Votants : 43  
Absents : 9

Date de convocation : 17/06/2025

**Secrétaire de séance** : J SOUBEYRAND

**Absents** : JP LARDY, E ROCHE, E. SAUGET, P DUPONT, B TEYSSIER, P CORTIAL, G DOZ, V VANDUYNLAGER ET M CHAZE.

**En présence des suppléants non votants** : O BOISSIN.

**Objet** : Marchés publics : marché pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité.

Un marché public a été attribué pour une période de deux ans (1/07/2023 au 30/06/2025) ; ce marché prenant fin, une nouvelle consultation a été publiée afin de choisir un fournisseur dès le terme du marché en cours.

Au regard des sommes réellement payées en 15 mois sur le marché en cours et estimation faite jusqu'à la fin du marché (9 mois restants), le montant HT du futur marché a été estimé à 350 000€ HT ; ainsi, les modalités du futur marché ont été définies comme suit :

- durée du futur marché : 2 ans
- montant HT prévisionnel sur deux ans : 350 000 € HT,
- procédure : formalisée (montant estimatif supérieur à 221 000 € HT) avec intervention de la commission d'appel d'offres pour le choix du fournisseur.

Considérant qu'au terme de la consultation, à la date du 26/5/2025 à 12 heures :

- 3 offres ont été reçues mais le candidat TOTAL ENERGIE a seulement indiqué dans son pli ne pas pouvoir faire d'offre,
- Que l'analyse des offres basées sur les deux offres suivantes : ENERGIE D'ICI et ENERCOOP, fixe le classement comme suit :

	CANDIDATS	
	Candidat n°1 : ENERGIE D'ICI	Candidat n°3 : ENERCOOP
Note technique / 30	28,80	27,60
Note prix / 70	70,00	60,23
Note générale / 100	98,80	87,83
Classement	1	2

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20250624-DEL24062025-46-DE  
Date de télétransmission : 25/06/2025  
Date de réception préfecture : 25/06/2025

La commission d'appel d'offres, réunie en séance du 12/6/2025, a retenu le candidat arrivé en première position, à savoir ENERGIE D'ICI. Le rapport validé par la CAO est annexé à la présente.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Prend acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres ;
- Autorise le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 25 juin 2025.  
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20250624-DEL24062025-46-DE  
Date de télétransmission : 25/06/2025  
Date de réception préfecture : 25/06/2025